

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 455 - page 3553

34 - Hérault

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Lodève.

COLLECTIF SAINT-ANDRE-VALLEE D'HERAULT.

Objet : Le Collectif Saint-André-Vallée d'Hérault est une association composée de citoyens impliqués dans le tissu associatif, économique, ou issus de la société civile et désireux de s'investir dans la vie locale ; son fonctionnement au profit de tous l'inscrit dans une dynamique d'intérêt général ; ses objectifs sont de rassembler des citoyens portant intérêt aux thématiques sociales, sociétales, économiques, environnementales, culturelles, organiser et participer à toute forme de rencontres, d'échanges afin d'informer les citoyens sur les projets, thématiques et leurs effets qui concernent le territoire Pays d'Hérault, collecter et analyser l'information communale et territoriale, développer des partenariats avec les acteurs locaux, régionaux ou nationaux tels que collectifs, associations, institutions pour favoriser la cohésion territoriale.

Siège social : ZA La Garrigue, 2, rue de l'Amellau, 34725 Saint-André-de-Sangonis.

Date de la déclaration : 26 juin 2014.